



Noyon, d'après Claude Chastillon (vers 1610). La citadelle, à droite de l'illustration, est notée « G »

La citadelle de Noyon

Ville ligueuse pendant les guerres de religion, Noyon a connu deux sièges par les armées du roi de France Henri IV peu après son avènement. Par deux fois, les canons ont tonné et la ville s'est soumise. Une fois de trop, sans doute : durant quatre décennies, Noyon sera placée sous la surveillance militaire d'un gouverneur installé avec sa garnison dans une citadelle construite à cet effet sur l'emplacement de l'abbaye Saint-Eloi (actuellement entre le rond-point de l'Europe et la gare).

Les guerres civiles

L'accession du protestant Henri de Navarre au trône de France, en 1589, ranima la Très Sainte Ligue qui opposa une vive résistance en lui préférant son oncle, le cardinal Charles de Bourbon. La mort de ce dernier, en 1590, ne réduisit pas l'opposition des ligueurs bien implantés dans de nombreuses villes du royaume, dont Noyon.

Le 25 juillet 1591, les troupes d'Henri IV menées par le maréchal de Biron entreprirent le siège de la ville qu'elles conquirent le 17 août suivant après trois salves de canons. Placée sous le gouvernement d'Antoine d'Estrées, la ville, forte d'une garnison franco-suisse de 600 hommes tomba de nouveau en mars 1593 aux mains de la Ligue qui avait reçu l'appui de troupes espagnoles, wallonnes et allemandes. Elle demeura ligueuse durant dix-huit mois, avec comme gouverneur François Blanchard Descluseau. Pendant ce temps, converti au catholicisme, Henri IV était sacré roi à Chartres (27 février 1594) et poursuivait la reconquête de son royaume.



Sacre d'Henri IV à Chartres, le 27 février 1594

En octobre 1594, après un siège de quelques jours par les troupes royales, la Ligue perdit définitivement Noyon.

Par deux fois, le roi Henri IV avait dû faire le siège de Noyon. Il entendit la placer sous surveillance étroite de ses armées.

Le choix de l'abbaye Saint-Eloi

Durant les différents sièges, l'abbaye Saint-Eloi est apparue comme une position stratégique déterminante. Ainsi, lors du siège de 1591, l'artillerie royale chercha à passer les murailles noyonnaises en y perçant une brèche. L'action décisive fut la prise de l'abbaye Saint-Eloi, ensemble de bâtiments monastiques entouré de fossés et de murailles en grès et pierres de taille. Dans le discours au vray du siège et de la prise de Noyon, faite, à la veüe du Duc de Mayenne et de toute son armée, le 19 août 1591, il est dit que « *la prise de ladite Abbaye donna grand avantage pour le siège parce que de ce costé pouvoit faire une batterie qui voyoit toute la courtine du lieu où se devoit faire la brèche* ».

Le récit des combats démontre la perspicacité du choix de ce site et l'efficacité de l'artillerie royale : « *Sur ce ayant la batterie été commencée, qui estoit de douze canons et une coulevrine : à sçavoir sept canons et la coulevrine qui battoient à la bresche, quatre du costé de l'Abbaye qui battoient en courtine et d'une autre d'un autre costé qui battoient en ruines, à la troisième volée qui fut tirée, ceux de dedans demandèrent à parlementer et offrirent de rendre la ville* ».

A la fin de ces « guerres civiles », en 1595, les bâtiments de l'abbaye de Saint-Eloi n'étaient plus que ruines. Jugeant la position de l'abbaye favorable pour contrôler la ville rebelle, Henri IV y fit élever une forteresse. Le roi ordonna que les matériaux fussent réemployés pour établir une citadelle.

Une citadelle pour surveiller les Noyonnais

Selon Moët de la Forte-Maison, la citadelle aurait pu être construite par l'ingénieur militaire Jean Errard (1554-1610), de Bar-le-Duc. Peu d'éléments de cet édifice sont connus, hormis ses matériaux de construction en pierre de réemploi agencés selon un plan carré autour d'une place d'armes. La gravure de Claude de Chastillon, datée des environs de 1610, est sans doute la représentation la plus précieuse de la citadelle dominant Noyon la ligueuse.

La citadelle contrôla la ville durant quatre

décennies. La garnison royale de Noyon eut à sa tête un gouverneur en la personne de François de Faudouas d'Averton, comte de Belin. Ce gouvernement passera par la suite sous la coupe du gouverneur de Paris.



Hercule de Rohan-Montbazon (1568-1654), dernier gouverneur de la citadelle de Noyon

Un démantèlement attendu

A plusieurs reprises, les Noyonnais réclamèrent le départ de la troupe et le démantèlement de la citadelle. Ce n'est qu'en 1630 que leur demande fut entendue d'une part par Hercule de Rohan-Montbazon, gouverneur de Paris, Soissons, Noyon, Coucy et Chauny, qui accepta de perdre cet office moyennant subsides et, d'autre part, par le roi en son conseil qui fit œuvre de « clémence et de bonté ». Le 30 mars 1630, un arrêt du conseil du roi ordonna la démolition de la citadelle après trente-neuf années d'existence dans la ville. L'abbé de Saint-Eloi, Charles de l'Aubespine, seigneur et marquis de Châteauneuf, en réclama alors la possession pour y réinstaller son abbaye.

Les vestiges des bâtiments monastiques furent rétrocédés aux Bénédictins de Noyon, installés en ville près de l'église Saint-Martin qui s'employèrent, dès 1631, à rebâtir une église (l'ancienne salle d'armes), un dortoir (ancien logement des soldats), un réfectoire, une chambre des hôtes, une infirmerie et un fournil. Ces constructions provisoires laisseront place, plusieurs décennies plus tard, à une nouvelle abbaye.

Jean-Yves Bonnard
Président de la Société historique
archéologique et scientifique de Noyon
www.societe-historique-noyon.fr